**MESSAGE A LA NATION**

**MADAME ADIDJATOU A. MATHYS, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,**

A

**L’OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

# LE 1er MAI 2021

#

**Béninoises et Béninois,**

**Chers travailleurs de tous secteurs d’activités,**

**Chers employeurs,**

Le samedi 1er mai 2021, le Bénin, à l’instar des autres pays du monde, commémore la fête internationale du travail.

Cette fête, nous le savons, symbolise un devoir de mémoire et de souvenir des évènements de Chicago de 1886 qui ont permis d’instaurer la durée de travail de huit (08) heures par jour.

Elle s’inscrit par ailleurs dans une démarche de reconnaissance des sacrifices consentis par les travailleurs qui, par leur lutte historique, ont versé leur sang pour le respect des droits individuels et collectifs d’une part et de la dignité humaine d’autre part.

Sur la base de ce fondement historique, la date du 1er mai est considérée comme une fête spécifique aux travailleurs.

Aussi, voudrais-je à l’occasion et au nom du gouvernement, souhaiter à tous les travailleurs de notre pays le Bénin, une bonne fête.

Je voudrais ensuite exprimer ma gratitude aux Secrétaires Généraux des centrales et confédérations syndicales de travailleurs, pour leur engagement dans la défense des droits et intérêts des travailleurs et surtout pour leur contribution à l’instauration d’un climat social apaisé.

Quant à vous, chers employeurs, créateurs d’entreprises et pourvoyeurs d’emplois, votre mérite est grand puisque vous offrez à une frange importante de nos concitoyens, l’opportunité d’assurer la subsistance et le bien-être de leurs familles par le biais du travail. Soyez donc félicités pour votre contribution à l’édification d’une société épanouie et équilibrée dans notre pays.

**Travailleurs de tous secteurs d’activités,**

Par ma voix, le Gouvernement renouvelle son attachement au travail bien fait, générateur de richesses et vous adresse ses encouragements à poursuivre vos efforts individuels et collectifs pour la construction d’une économie nationale prospère, car ce n’est qu’après avoir produit que la prospérité se partage.

La commémoration de la fête du travail doit donc amener l’ensemble des acteurs de la vie économique à réfléchir sur les grands défis à relever face aux impératifs du développement économique de la nation.

**Béninoises et Béninois,**

**Chers travailleurs,**

Le 24 janvier 2021, a eu lieu la troisième édition des élections professionnelles nationales à l’issue de laquelle trois (03) confédérations syndicales de travailleurs sont sorties représentatives, à savoir la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB), la Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin (CSA-Bénin) et la Confédération des Organisations Syndicales Indépendantes du Bénin **(**COSI).

En application des dispositions de l’article 9 du décret n° 2020-458

du 23 septembre 2020, portant différentes formes d’organisations syndicales de travailleurs et critères de leur représentativité en République du Bénin, ces organisations syndicales de travailleurs sont désormais celles qui sont éligibles pour siéger au sein des instances de dialogue social aux niveaux national et international, et pour prendre part aux manifestations officielles organisées par le Gouvernement ou autres autorités administratives.

Tout en réitérant mes chaleureuses félicitations à leurs dirigeants, je voudrais d’ores et déjà, pouvoir compter sur leur disponibilité à rechercher constamment le consensus et à continuer d’œuvrer pour le renforcement d’un dialogue social fructueux.

A propos des préoccupations des travailleurs exprimées dans les cahiers de doléances, il me plaît de rappeler que l’approche de la concertation et de la négociation collective adoptée par le Gouvernement de notre pays, constitue le mécanisme adéquat par lequel ces doléances seront examinées pour aboutir à des solutions idoines et consensuelles.

Je voudrais en outre, rassurer les travailleurs de la disponibilité du gouvernement à faire aboutir leurs préoccupations essentielles dans un avenir proche pour un climat social encore plus apaisé.

**Béninoises et Béninois,**

**Chers employeurs,**

Une fois encore, la fête internationale du travail est célébrée dans un contexte socio-économique marqué par la pandémie de la COVID 19 et ses variantes.

Il est indéniable que cette pandémie a engendré la vulnérabilité des entreprises, la vulnérabilité psychologique des travailleurs, avec ses impacts psychologiques, anthropologiques et sociaux.

Face à cette situation, il convient de renforcer les mesures de résilience aussi bien des entreprises que des travailleurs pour une gestion anticipée plus rationnelle de la crise.

A cet égard, les nouvelles technologies de l’information et de communication structurées autour de l’ingénierie informatique sont devenues des technologies indispensables aux entreprises pour la gestion de la crise sanitaire. Alors un ajustement technologique s’impose pour franchir le rubicond de la survie à l’ère de la COVID 19. J’exhorte donc les employeurs à en prendre davantage conscience et à s’adapter par la prise de mesures idoines pour la renaissance de l’entreprise et le bien être des travailleurs, afin de vaincre un tant soit peu, le spectre du chômage lié à cette pandémie.

C’est sur ces mots d’exhortation et d’espoir, que je voudrais une fois encore souhaiter à tous les travailleurs du Bénin une bonne fête.

Vive la fête internationale du travail,

Vive le Bénin,

Je vous remercie.